

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des Labours.

DES LABOURS À LA CHARRUE.

Dans les labours à la charrue, trois points doivent particulièrement fixer l'attention du laboureur ; ce sont : 1o. l'épaisseur de la bande à soulever, 2o. sa largeur, et 3o. la position dans laquelle le versoir doit placer cette bande.

L'épaisseur et la largeur comparatives de la bande de terre a donné lieu, parmi les agronomes, à une assez grande divergence d'opinion. Les uns pensent que pour être bon, le labour doit toujours être plus profond que large. Ils veulent que la profondeur soit à la largeur dans la proportion de deux tiers au tiers, c'est-à-dire que si la bande a neuf pouces en profondeur, elle ne doit en avoir que six en largeur, la terre étant ainsi mieux ameublie, plus émiettée et remarquablement plus productive, surtout en temps de sécheresse ; aussi quelques soient les frais plus considérables qu'entraîne une pareille pratique, ils soutiennent que tout labour qui soulève une tranche de terre plus large qu'elle n'est profonde, est tout à fait contraire aux bonnes lois du labourage. Leurs adversaires, retournant la proposition, demandent au contraire que la largeur soit à la profondeur dans la proportion de deux à un. Selon eux, un labour beaucoup plus profond que large est une opération que sa lenteur et sa complète inutilité dans la plupart des cas, doit faire, à peu d'exceptions près, rejeter dans la pratique.

Nous croyons qu'un juste milieu entre les deux opinions est préférable dans la pratique.

Du reste, quelque soit l'opinion qu'on se fasse à cet égard, il est des cas où l'on doit transgresser l'une ou l'autre règle. En effet, plus le sol est tenace plus la bande doit être étroite, pour

faciliter l'action de la herse ; et plus le labour est profond, moins il doit être large, parce que la charrue aurait à vaincre une trop grande résistance. Sur des terrains meubles, ou pour des labours superficiels, les choses peuvent se passer différemment.

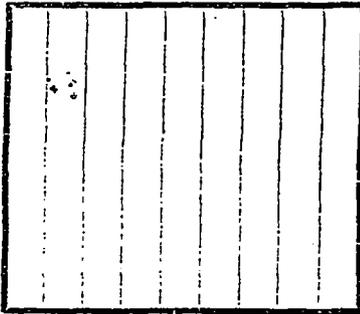
Lorsqu'on veut diviser un sol tenace, six à sept pouces peuvent paraître une largeur suffisante avec un attelage ordinaire. Plus communément on donne à la bande une bonne largeur moyenne de neuf pouces.

La position de la bande de terre retournée par le versoir dépend à la fois de l'épaisseur proportionnelle de cette même bande, et de la disposition particulière des charrues. Si la tranche est environ d'un tiers moins profonde que large, elle aura une propulsion naturelle à s'incliner sur la tranche précédente ; de manière à laisser une de ses arrêtes au-dessus ; si elle a, au contraire, une largeur comparativement beaucoup plus grande, elle retombera presque à plat. Il est à remarquer que la plupart des charrues perfectionnées dans ces derniers temps donnent le premier de ses résultats, que l'on considère, à bon droit, comme le meilleur. Beaucoup de bons cultivateurs ont regardé, au premier coup d'œil, ce labour comme imparfait, et ne l'ont pas trouvé aussi propre que celui où les tranches de terre sont retournées à plat ; cependant ils ont bientôt senti les motifs qui rendent ces labours préférables. En effet, dans les terres fortes, la herse exerce une action bien plus énergique, soit pour ameublir la terre, soit pour enterrer la semence, sur un labour qui présente à la surface un angle de chaque tranche de terre, que lorsque ses dents ne font que gratter le côté plat de la tranche. D'un autre côté, ce labour expose bien mieux toute la terre labourée à l'influence de l'air, des pluies et des gelées, qu'un labour plat. Il est vrai, lorsqu'on laboure sur un trèfle, une prairie, etc., on aperçoit ordinairement après le labour, quelques herbes entre les tranches, dans le fond des sillons que laisse le labour à la surface de la terre ; mais un trait de herse les recouvre entièrement, lorsque cela est nécessaire, en abattant les arrêtes des tranches. Partout

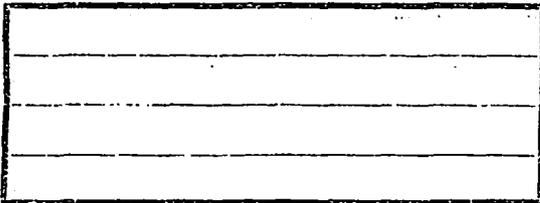
où l'on a apporté quelque attention à ce sujet, on a reconnu par expérience, que ce mode de labour est celui qui est le plus parfait dans toutes les terres et dans presque toutes les circonstances.

DE LA DIRECTION DES LABOURS

Ordinairement on dirige les labours dans le sens de la pente générale du terrain pour donner aux eaux un écoulement plus facile, comme dans la figure qui suit :

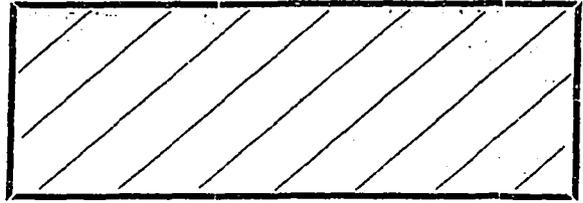


Cependant sur les champs d'une inclinaison considérable, surtout lorsqu'on a plus à redouter la sécheresse que l'humidité, il vaut mieux tracer les sillons perpendiculairement à cette même pente, comme ci-dessous :



Notre but en conseillant de tracer les sillons perpendiculairement à la pente est non seulement de diminuer le travail de l'attelage, mais encore d'empêcher que la terre et les engrais ne soient entraînés par les pluies. Les labours de ces sortes de terrains offrent toujours d'assez grandes difficultés. D'une part, ils sont fort imparfaits dans les parties où la bande de terre est rejetée en haut par la charrue, parcequ'elle est rarement bien retournée, et qu'elle retombe dans la raie ; et de l'autre, si l'on rejette la tranche constamment du côté de la pente, on finit par dépouiller le haut de la pièce de sa terre arable.

Pour obvier à ces inconvénients, dans beaucoup de cas, au lieu de tracer les sillons de bas en haut ou en travers, on laboure obliquement, en ayant soin de diriger la charrue à droite et non à gauche, en partant de la partie élevée du champ ; car, si on agissait autrement, la terre serait rejetée en haut par le trait qui va en remontant ; ce qui fatiguerait beaucoup l'attelage, sans donner un bon labour ; tandis que d'après le premier mode, tel que désigné dans la figure suivante, lorsque la charrue remonte, elle déverse la terre en bas et lorsqu'elle descend, elle déverse la bande en haut :



Il y a ainsi moins de fatigue, et la bande n'étant jamais poussée contrairement à la pente du terrain, retombe librement du versoir dans l'une comme dans l'autre direction. Toutes les fois que les côteaux n'offrent pas, sur des points rapprochés une très grande inégalité de pentes, on peut les labourer ainsi.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE LABOURS.

Selon les circonstances, mais le plus souvent sans autres motifs que les habitudes locales, on laboure tantôt à *plat*, tantôt en *billons*.

Les labours à *plat* se pratiquent en jetant la tranche toujours du même côté de l'horizon. La pièce de terre ainsi labourée forme une surface unie, sans autres divisions que celles que forment les rigoles d'écoulement.

Les labours en billons se pratiquent comme suit : on ouvre successivement des raies parallèles dans la longueur et des deux côtés de chaque billon, les unes dans une direction, les autres dans une direction opposée, c'est-à-dire, que si on commence par lever une première bande du sud au nord, on en prend une du nord au sud à quelque distance de la première, puis une troisième à côté de la première, une quatrième à côté de la seconde, et ainsi de suite, en déversant toujours la terre de gauche à droite, de manière à laisser en définitive un sillon vide au milieu. Cette première opération s'appelle *fendre* ou *érayer* le billon.

Il y a une autre manière d'opérer, elle consiste à commencer le labour au milieu, de sorte que les deux premières tranches soient appuyées l'une contre l'autre à la place précédemment occupée par la raie. On continue ensuite de verser toutes les autres bandes de terre vers le milieu du billon jusqu'à ce qu'on arrive aux deux côtés, où il reste nécessairement deux raies ouvertes. Cela s'appelle *endosser* ou *enrayer*.

Lorsqu'on *refend* des billons qui avaient été précédemment endossés une seule fois, il en résulte un labour presque plat ; et si l'on continue à érayer et à enrayer alternativement à une égale profondeur, il ne se forme à la surface du terrain aucune élévation sensible : on obtient ainsi des planches proprement dites plutôt que des billons. Lorsqu'on *endosse*, au contraire, plusieurs fois de suite les mêmes billons, on leur donne une forme de plus en plus bombée.

On nomme billons simples ceux qui ne présentent qu'un seul segment de cercle entre deux raies creusées au même niveau. Il y a des billons simples composés de deux raies de charrue seulement, c'est-à-dire, d'environ deux pieds de large ; il y en a de quatre, de huit, de dix traits ; il y en a de vingt et même de trente, qui acquièrent par conséquent jusqu'à trente pieds de largeur. Les terres de M. Taché, de Kamouraska, offrent un exemple de cette dernière espèce de billons.

En France on voit des *billons doubles*, c'est-à-dire, qui sont subdivisés en trois ou quatre billons plus petits, séparés par des rigoles moins profondes que les deux principales qui tiennent lieu de raies et creusées à des niveaux différents sur la double pente du grand billon.

De même qu'il y a des billons de toutes les largeurs, entre deux jusqu'à trente et quarante pieds, il y en a aussi de toutes les hauteurs, entre ceux qui se confondent presque avec les planches, et ceux qui s'élèvent au-delà de trois à quatre pieds.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le 8 octobre était un jour privilégié, un jour de bonheur pour les élèves du Collège de Ste. Anne, c'était celui de la clôture de la retraite annuelle et d'une ordination. Depuis plusieurs années, Mgr. de Flore, Administrateur de l'Archidiocèse, veut bien consentir à venir régulièrement, à cette remarquable époque, conférer les saints ordres à ceux qui se sont voués à Dieu et préparés à gravir les marches du sanctuaire. Quel beau spectacle que celui d'une ordination ! Nous ne connaissons rien de plus grand, de plus solennel dans les saintes cérémonies de l'Eglise, et de plus capable de faire une plus salutaire impression sur les cœurs et les esprits des jeunes étudiants, purifiés par trois jours de prières et de méditations. C'est là qu'on entrevoit quelque chose de la dignité et de la majesté sacerdotale. Quand on connaît la grandeur des pouvoirs qui sont confiés au prêtre, les grâces dont il a besoin pour les exercer saintement, puisque, comme dit St. Chrysostôme, l'âme du prêtre doit être plus pure que la lumière du soleil, on ne peut se défendre d'une certaine émotion en entendant l'évêque lui annoncer les devoirs qu'il aura à remplir avec ce langage qui n'appartient qu'à l'Eglise.

Quel moment, que celui où l'Evêque, environné de tous les prêtres assistants, élève la main sur ceux qu'il va consacrer, et prie la majesté divine de faire descendre sur eux l'abondance de ses dons ! Cette cérémonie a véritablement quelque chose de sublime. Ensuite la tradition des habits sacerdotaux pour le saint sacrifice, et les paroles que l'évêque prononce en les donnant ; la consécration des mains du prêtre avec l'huile des catéchumènes ; le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe pour les vivants et pour les morts, et celui de remettre les péchés, tout élève l'âme, et nous apprend avec quel respect et quelle vénération nous devons traiter ceux que Dieu a chargé du salut de leurs frères. Quel enseignement ! puissent les élèves de Ste. Anne, qui chaque année sont les heureux témoins des belles cérémonies de l'ordination, ne jamais l'oublier, surtout ceux d'entre eux que Dieu destine particulièrement à ce redoutable ministère. Qu'ils sachent que ceux qui doivent monter sur la *sainte montagne* ne seront jamais trop purs. Ils ont dû le comprendre en voyant l'un de leurs maîtres se présenter pour recevoir le sous-diaconat, portant, non plus simplement l'habit clérical, comme dans les précédentes

ordination, mais vêtu de l'aube, symbole de l'innocence, debout devant le trône de l'Agneau : *Stantes ante thronum in conspectu* ; le bras chargé des ornements sacrés, emblèmes des victoires qu'il a à remporter sur le monde et sur lui-même. *El palma in manibus eorum*. Vous êtes encore libre, lui a dit le Pontife : *Hactenus liber es*, mais si vous faites un pas, vous serez fixé, sans retour possible vers le monde, dans un état de continence absolue. Songez y donc sérieusement, *Cogita* ; et si vous êtes décidé à demeurer inébranlable dans votre Sainte détermination, au nom du Seigneur, avancez : *Si in Sancto proposito perseverare placet, in nomine Domini, huc accede!* La condition a été acceptée, le pas a été fait, le seuil du sanctuaire a été franchi, le *oui* éternel a été prononcé.... Au même instant tous les élus sont tombés sur le pavé du sanctuaire comme des victimes qui ont reçu le coup mortel. Ils sont morts aux désirs de la chair, n'appartiennent plus au monde des sens, ils vivent d'une vie toute cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Quel engagement ! pris dans la maison de Dieu, en face de son autel, engagement ratifié par l'attouchement des vases sacrés et du livre des saints Evangiles, et scellé du sang de J. C. par la sainte communion. *Vota mea Domino reddam* (Ps. 115. 14.)

Cette année, cette ordination a été vraiment imposante par le nombre : deux prêtres, un sous-diacre, dix minorés, et quatre tonsurés. Voici les noms :

Tonsurés—MM. Joseph Soulard, St. Roch ; Josué Lepage, Rimouski ; Pierre Boily, Baie St. Paul ; Joseph Ouellet, Ste. Luce (Madawaska).

Minorés—MM. Philippe Moreau, Cacouna ; Hubert Kuérouack, Islet ; Magloire Morault, St. Jean Port-Joli ; Elzéar Auclair, Baie St. Paul ; Wilbrod Tremblay, Eboulements ; Alphonse Pelletier, St. Roch ; Octave Soucy, St. André ; Pantaléon Hudon, Ste. Flavie ; Léon Parent, Beauport ; Joseph Michaud, St. Basile (Madawaska).

Sous-Diacre—M. Bernard Bernier, Cap St. Ignace.

Prêtres—MM. David Roussel, Rivière-Ouelle ; Octave Drapeau, Ste. Luce.

L'exposition de Montréal a été sans contredit, supérieure à toutes celles qui l'ont précédées. Les nombreux visiteurs qui ont visité les départements de l'agriculture, de l'industrie et de l'horticulture s'accordent à dire qu'il y a un progrès frappant dans chacune de ces branches. Le département agricole surtout, a intéressé au plus haut point ; tous les articles y étaient remarquables, nombreux. Parmi les exposants, ceux qui se sont distingués sont M. M. Globenski, de St. Eustache, le Dr. Génand, de St. Jacques, E. Bisson, de Ste. Marie, l'honorable M. Archambault de l'Assomption, etc.

Les invités des provinces maritimes n'ont pu cacher leur satisfaction pour tout ce qui leur a été donné de voir, et nous sommes persuadé qu'ils emportent un bon souvenir du Canada. Au moins, dans leurs discours publics aussi bien que dans leurs conversations privées, ils n'ont cessé de faire les plus flatteurs éloges de richesses étalées sous leurs yeux.

Nous ne dirons rien de plus pour aujourd'hui sur ce sujet, car un témoin oculaire s'est engagé à nous fournir d'amples détails dans un prochain numéro.

Les miliciens canadiens qui ont campé à Laprairie pendant vingt et quelques jours sont de retour dans leurs foyers. Le bataillon composé de canadiens français s'est signalé pendant ces jours d'épreuves et a donné un éclatant démenti à ceux qui avaient osé dire que l'art militaire n'est pas le côté fort de notre race. Nos cadets ont amplement démontré à tous ceux qui les ont vus manœuvrer, qu'ils ont une aptitude étonnante pour toutes les évolutions, même les plus compliquées.

Après la revue, qui a eu lieu vendredi en présence du général Michel, administrateur du gouvernement, du général Lindsay, du colonel McDougall et d'une foule immense accourue de Montréal et des paroisses environnantes, les canadiens français ont reçu les compliments les plus flatteurs, et ces compliments sont d'autant moins suspects qu'ils sortaient de la bouche d'étrangers qui avaient tout intérêt à accorder la palme aux cadets d'origine anglaise.

"Messieurs, a dit le général Michel, en présence de tous les bataillons réunis :

"J'ai surtout remarqué la précision avec laquelle le bataillon canadien français a exécuté les différentes manœuvres."

Le général Lindsay ne s'est pas montré moins élogieux : "Vous et vos compatriotes, dit-il en s'adressant au colonel Suzor, retournez dans vos foyers après avoir obtenu un immense succès."

Avant la revue, l'Adjudant Général de Milice, le colonel McDougall, avait tenu un langage qui témoignait hautement de la confiance qu'il reposait dans le bataillon canadien-français. S'adressant d'abord aux bataillons de la droite et du centre composés des gradués du Haut-Canada et des gradués anglais du Bas-Canada : "C'est aujourd'hui surtout qu'il faut bien faire ;" puis se retournant du côté du bataillon canadien-français : "Pour vous, dit-il, je n'ai rien à vous dire ; je sais que je peux compter sur vous."

Voici un autre fait tout à la louange du bataillon canadien-français : le 2 du présent, à l'exercice du matin, le colonel Suzor s'adressa à son bataillon à peu près en ces termes : "Mes amis, vous savez que c'est mercredi que vous devez retourner dans vos foyers. Après vingt jours de fatigue et de privation auxquelles vous n'êtes pas habitués, vous devez avoir hâte de revoir vos familles. Cependant je viens vous proposer au nom du commandant de différer votre départ. L'adjudant Général de la milice..... a donné ordre aux compagnies d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, stationnées à Montréal, de se trouver à Laprairie vendredi prochain, qui sera un jour de grande revue devant le commandant en chef, Sir Michel..... Mais le Gouvernement ne nous donnera aucun salaire pour ces trois jours..... Le commandant va vous proposer dans quelques minutes de rester au camp au delà du temps voulu. Montrez-lui que vous savez apprécier ses procédés aussi délicats que libéraux.....

On vous a insulté, quelque part ; on a dit : "Les Canadiens-français se portent en masse aux écoles militaires, mais c'est par amour de la prime attachée aux certificats qu'ils peuvent y recevoir. C'était là une insulte gratuite, une calomnie infâme ; vous l'avez prouvé en venant au camp en si grand nombre pour un salaire ridicule ; que dis-je, vous n'y êtes pas venu pour un salaire, mais par amour pour votre pays..... A vrai dire, je ne crois pas qu'un seul d'entre vous refuse de se rendre à l'appel qui vous est fait. S'il en est un parmi vous qui ne veuille pas rester, je l'invite à sortir des rangs et à venir me dire ce qui pourrait l'empêcher de se conduire suivant les nobles dictées de son cœur....." Pas un seul ne sortit des rangs.

Le commandant Wolesey fit ensuite la même invitation d'une manière officielle. Un tiers de chacun des bataillons anglais déclara publiquement ne vouloir pas demeurer au camp plus tard que le jour fixé ; pas un canadien ne refusa de se rendre à l'invitation du commandant. Qu'on juge par cet acte de quel côté est le désintéressement.

Voici encore un petit incident que nous ne devons pas passer sous silence : Quand la grande revue de vendredi fut terminée, les bataillons se rendirent aux quartiers généraux. Dans ce trajet, le bataillon canadien français fermait la marche, et chantait des chansons de circonstance. Son excellence, Sir John Michel, enchanté d'entendre des chants si joyeux et si bien appropriés, envoya un aide de camp informer le Col. Suzor qu'il désirait que son bataillon vint devant lui et son Etat major, ainsi que devant les dames qui accompagnaient son excellence, pour répéter une de leurs chansons. Les soldats se hâtèrent de se rendre à une si bienveillante invitation et chantèrent avec un grand entrain et un ensemble parfait.

Sir Michel pria ensuite le Col. Suzor de faire chanter le *God save the Queen*. Cette fois encore le désir de son Excellence fut rempli. Toutes les têtes se découvrirent et les soldats firent entendre ce chant grave et solennel à la grande satisfaction de tous ceux qui étaient présents. Après les remerciements du commandant en chef et de chaleureux hurrahs, le bataillon se dispersa.

En terminant nous ne pouvons nous dispenser de féliciter de tout notre cœur le bataillon canadien français des succès qu'il a remportés, ainsi que son intelligent colonel, M. Suzor.

Ce qui vient de se passer à Laprairie aura du retentissement par tout le pays, et fera naître dans le cœur de tous jeunes canadiens l'amour de l'art militaire.

Parmi les événements qui se passent en Europe, nous allons en signaler un qui portera le deuil dans l'âme de tous les bons catholiques. La France, l'armée, la papauté ont été frappés d'une perte cruelle dans la personne du général Lamoricière qu'une mort soudaine a enlevé dans la nuit du douze, du mois dernier.

Loin des siens et au moment où il se disposait à rejoindre la pieuse, l'héroïque compagne de sa vie une maladie implacable a tranché tout à coup le fil de ses jours. Mais nous avons la consolation de dire, avec l'*Union de Paris*, qu'il a succombé en chrétien et en martyr, le crucifix entre les bras, rendant le dernier soupir sur le sein d'un prêtre vénérable. Il a succombé exhalant dans une prière suprême cette âme chevaleresque qui a si noblement mérité de la Patrie, de la Justice et de la Religion. Combien cette perte a dû frapper douloureusement le cœur magnanime de Pie IX qui portait au glorieux vaincu de Castelfidardo une si paternelle affection.

Qui ne se rappellerait, en cet instant, l'empressement et le dévouement avec lesquels le général Lamoricière accepta une mission pleine de périls, dans le temps où l'élite des enfants de la France allaient, selon la belle parole de Madame la Duchesse de Parme, "Défendre un saint sous la conduite d'un héros"

Le nom de Lamoricière demeurera parmi les plus purs d'un temps qui en compte peu. Rien ne lui aura manqué, ni la gloire ici bas, ni l'applaudissement de la postérité dans l'avenir, ni dans un monde meilleur la couronne que Dieu garde à ses serviteurs, à ses héros et à ses martyrs!

Voici sur cet événement lugubre quelques autres détails donnés par un ami du général, accouru dès les premiers moments.... " Cette nuit, à minuit mon ami a été pris d'un vomissement; il a sonné son valet de chambre, lui disant qu'il avait une affreuse douleur de tête et lui ordonnant d'aller immédiatement chercher le curé. Son valet de chambre n'a eu que le temps de se rendre au presbytère.

Il l'a retrouvé debout encore, marchant un crucifix à la main. A peine le curé lui eut-il donné une dernière bénédiction que le général s'est jeté à genoux au pied de son lit, et ne s'est plus relevé.....

On peut dire que le général Lamoricière est mort en digne fils des croisés!

Importation d'animaux de pure race Ayrshire et Berkshire.

La ferme modèle de Ste. Anne vient de faire une acquisition aussi importante pour l'amélioration de son bétail, qu'utile, comme moyen matériel d'instruction, aux élèves de l'école d'agriculture. M. Globenski, seigneur de St. Eustache, avait fait acheter, à grands frais, en Europe, il y a un mois à peine, une vache pure Ayrshire et deux pores Berkshire. Dans la vue de commencer ici la formation d'un troupeau d'animaux pur sang qui puissent inspirer confiance aux élèves, il a bien voulu les céder pour un prix considérablement réduit, avec des facilités de paiement plus considérables encore. Quelles que soient les idées communément reçues sur la valeur des animaux importés, quels que soient les préjugés contre ces sortes d'importations, il n'en est pas moins vrai que M. Globenski a fait preuve d'une générosité digne d'éloges. Puisse son exemple avoir des imitateurs. Cette idée d'un troupeau de pur sang que l'on voudrait attacher à l'institution agricole de Ste. Anne mérite une sérieuse attention de la part de tous ceux qui sont à la tête du mouvement agricole. La Chambre d'agriculture pourrait

sans doute faire beaucoup, si elle en avait les moyens comme elle a la volonté de porter son concours à toute mesure propre à activer le mouvement agricole. Les sociétés d'agriculture, surtout celles qui sont placées dans le voisinage immédiat de Ste. Anne donneraient aussi un aide très-efficace, si les hommes éclairés qui les dirigent étaient sûrs d'être soutenus.

Une institution agricole pour être complète et produire tout le bien que l'on attend d'elle, ne doit pas se contenter d'offrir un bon enseignement et de bons exemples de culture; elle doit aussi pouvoir mettre à la disposition de ceux qui veulent améliorer leurs troupeaux, des animaux choisis, dont la provenance offre les meilleures garanties, et inspire par là même plus de confiance.

La ferme de Ste. Anne possédait déjà de bons sujets de race ayrshire. Mais aucun d'eux ne pouvait se vanter de sortir directement de la contrée où la souche de cette race vit depuis des siècles. Originaires des montagnes de l'Ecosse, la race ayrshire est rustique, sobre, et d'un entretien facile. Toutefois cela ne l'empêche pas d'être bonne laitière. Elle s'accommode donc mieux que toute autre race de l'espèce bovine, la Durham surtout, des rigueurs de notre climat, et de la pauvreté de nos pâturages. Aussi a-t-elle des rapports assez frappants avec notre race canadienne. Les croisements de ces deux races sont très-bons. La race canadienne, sans rien perdre de ses avantages, gagne toutes les qualités de l'autre; précocité, abondance de lait, et facilité d'engraissement quand le temps est venu d'envoyer à la boucherie. Mais les produits de ces croisements ne peuvent transmettre leurs qualités propres, au même degré qu'ils les possèdent eux-mêmes. Après plusieurs générations il y a toujours dégénérescence. Il n'y a que le pur sang qui puisse transmettre avec certitude et presque infailliblement, toutes les qualités et les aptitudes qui le caractérisent, et leur donnent un cachet spécial qui les fait connaître au milieu d'individus appartenant à d'autres races. La raison de ce fait est que le pur sang possède assez de fixité pour se reproduire avec certitude.

Il suit de là qu'il est impossible d'arriver à une transformation complète et durable, d'une race quelconque, sans avoir recours au pur sang.

Pour ceux qui sont bien convaincus de cette vérité, l'acquisition que la ferme modèle de Ste. Anne vient de faire, est d'une grande importance.

La vache a été achetée par M. Stevenson, Rédacteur du *North British Agriculturist* d'Edimbourg, l'un des journaux les plus répandus en Angleterre. Elle a été choisie par un homme très-compétent et désintéressé, dans le troupeau de feu M. McFerlane de Blairnaird, Drymen, en Ecosse, l'un des éleveurs les plus heureux dans les concours d'animaux pour ses Ayrshires. Elle a eu 4 ans dans le mois de juin dernier. M. Stevenson lui rend le témoignage qu'elle est du meilleur sang de l'Ouest de l'Ecosse, et qu'il serait difficile de la battre dans aucun concours en Ecosse. Cependant, ajoute-t-il, elle pourrait l'être ailleurs: cela dépendrait des juges qui peuvent donner plus d'attention en Canada à des marques que l'on ne considère pas en Ecosse, pendant qu'ils n'en donneraient aucune à des formes ou des caractères que l'on prise beaucoup en Europe.

Quant à la certitude de la pureté de sa race, il ne peut y avoir aucun doute, car quoique l'on ne puisse pas produire son *pedigree*, puisqu'il n'y a point de *Herd-book* pour la race Ayrshire, en Angleterre ni en Ecosse. La simple inspection de l'animal suffit pour se convaincre qu'elle a toutes les marques voulues par les connaisseurs les plus exigeants.

Sa tête est sèche et un peu longue. Elle plait par son ensemble et par son expression. L'œil est bien ouvert, à fleur de tête. Le front est légèrement excavé. Les cornes sont

fines, et la pointe se relève en se contournant ; elles sont d'une longueur moyenne. L'oreille est assez petite et hardie. Le cou est long, mince, déprimé supérieurement. Les épaules sont minces ; le garrot est tranchant, la poitrine profonde mais étroite, serrée derrière les épaules ; la ligne dorsale régulière. Le bassin est assez large aux hanches, la culotte est peu fournie, dure ; les jambes sont assez fines, mais les aplombs sont défectueux. La peau est épaisse. Elle a une teinte orangée, comme on le remarque chez les bonnes beurrières.

Cette vache après avoir traversé une assez longue route sur les chemins de fer, a été mise à bord d'un voilier le 25 juillet, le *Péridès*, à Glasgow, et n'est arrivée chez M. Globenski, à St. Eustache, que le 14 septembre, dans un état de grande fatigue et d'épuisement. Aussi ne peut-on pas s'attendre qu'elle montre beaucoup cette année.

Les deux porcs sont de race berkshire. Ils ont été achetés en Angleterre dans le Buckinghamshire. Depuis 1863, le propriétaire du troupeau d'où ils sortent, a obtenu 21 prix dans les expositions de Worcester, Aylesbury, Birmingham, Oxford, etc. Nous avons sous les yeux la liste authentique de tous ces prix. Ces animaux paraissent de petite race. M. Globenski aurait préféré les avoir de grande race.

M. Stevenson a donné la préférence au Berkshire parce qu'il résiste mieux au froid. Le Windsor ou le Middlesex qui sont blancs et sans poil sont beaucoup plus sensibles. Le porc berkshire est noir. Sa peau est bien garnie de poil. Les extrémités de ses pattes et de son museau sont blanches. Le corps est massif et arrondi.

Pendant que nous en sommes sur cette bonne fortune faite à la ferme modèle de Ste. Anne, par la bonne volonté de M. Globenski, et dont les suites peuvent avoir une heureuse influence sur l'amélioration du bétail du comté de Kamouraska et des comtés voisins, nous ajouterons que d'autres hommes, ayant les mêmes vues et animés des mêmes sentiments, travaillent sans bruit, mais très-efficacement, de concert avec l'administration de la ferme de Ste. Anne, à réaliser la transformation de nos différentes races d'animaux, soit pour les chevaux, soit pour les bêtes à cornes, les moutons ou les cochons.

Le Dr. Têtu de la Rivière-Ouelle, l'un de ces amis dévoués au progrès de l'agriculture, a choisi un des meilleurs sujets parmi les moutons exposés dans le grand concours agricole qui vient d'avoir lieu à Montréal. C'est un beau Leicester de trois ans, pesant un peu plus de 300 livres. Ce n'est pas le premier achat de cette nature qui ait été fait dans notre comté depuis deux ans. Plusieurs cultivateurs se sont procuré de beaux moutons plus ou moins purs, dans les cantons de l'Est. Mais ce n'était que le premier pas pour arriver à une transformation complète de notre race ovine. Les produits du croisement de cet animal avec ceux de nos moutons déjà améliorés, donnent beaucoup plus de laine et de viande. Le prix d'achat, qui est considérable, eu égard aux idées communément reçues, sera bientôt couvert par cette augmentation, et le mouvement donné par ce bon exemple se communiquera de proche en proche et passera dans toutes les paroisses du comté. Chacun voudra avoir de ces beaux moutons. Bientôt cette branche importante du commerce de bétail sera centuplée. Chacun y trouvera son compte.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Nous attirons l'attention des intéressés sur le changement qui vient d'avoir lieu dans le prix de la pension des élèves. Vu le très-haut prix des viandes et des principaux articles de consommation, il est absolument impossible à Mme Ouellet de donner la pension pour six piastres par mois sans éprouver un déficit con-

sidérable. Le prix est fixé à sept piastres, et à quatre piastres pour les élèves demi-boursiers.

De nouveaux élèves sont venus augmenter le nombre toujours croissant des étudiants de cette institution : Ce sont MM. Jules Dupuis, de St. Roch des Aulnets, George Godbois, de St. César, Octave Sylvain, de Rimouski, et Eugène Larue de St. Jean de l'Isle d'Orléans.

Parmi ceux qui ont eu la promesse de recevoir une bourse, quelques-uns retardent leur entrée ; nous les prévenons qu'ils s'exposent à perdre leur place s'ils ne se hâtent de profiter de l'avantage qui leur est accordé.

Nous avons reçu un *Abrégé de la Grammaire Française*, publié par C. J. L. Lafrance, directeur de l'Académie de St. Jean-Baptiste. Cette grammaire, croyons-nous, après l'avoir examinée avec soin, mérite la préférence sur presque toutes celles qui sont enseignées dans nos écoles. Quoiqu'abrégée elle est aussi complète qu'elle peut l'être. Nous espérons que les instituteurs s'empresseront de la faire adopter dans leurs classes.

Nous accusons réception d'un nouveau journal, intitulé *Le Feuilleton* ; cette publication doit s'occuper uniquement de littérature. Nous lui souhaitons de nombreux abonnés.

Un correspondant nous a promis une couple de lettres sur l'Exposition de Montréal. Nous les attendons avec hâte. Il fera bien de se presser, s'il ne veut pas offrir un plat réchauffé.

RECETTES.

Moyen de reconnaître l'âge de la vache par l'inspection des cornes.

Chaque corne a pour base un prolongement osseux appelé cheville. Elle représente, lorsqu'elle est détachée de sa cheville, une longue tige creuse et conique formée par l'assemblage d'une succession de cornets emboîtés les uns dans les autres, et réparés à l'extérieur par un sillon transversal plus ou moins profond.

Ces cornets ou cercles sont le produit de la sécrétion de chaque année. Chaque année, on voit, à l'origine de la corne frontale se former un cercle qui, l'année suivante, se trouve repoussé par un cercle de nouvelle formation, et toujours ainsi, en sorte que le cercle le plus ancien se trouve le plus éloigné de la peau.

Il suffit donc, pour évaluer l'âge de l'animal d'après l'inspection de ses cornes, de compter le nombre de sillons qui séparent les cercles les uns des autres, et ce nombre donnera celui des années. Mais comme les deux premiers sillons ne sont réellement apparents que jusqu'à trois ans, et qu'ils disparaissent ordinairement lorsque l'animal fait quatre ans, on doit alors, pour éviter toute erreur, compter les sillons à partir du sillon triennal et regarder comme l'expression du travail de trois ans toute la portion de corne située au-dessus de ce sillon.

Les anneaux de 4, 5, 6, 7 et 8 ans se succèdent assez régulièrement et sont en général, assez bien prononcés ; après cette époque, les cercles se confondent entre eux et ne fournissent plus que d'obscurs renseignements.

Destruction des chancres des arbres.

Un horticulteur emploie deux procédés pour détruire les chancres des arbres. Ces deux procédés ne diffèrent point de la cautérisation des plaies des animaux.

Le premier consiste à enlever avec un instrument tout le bois altéré, et à y appliquer ensuite un fer rouge, pour brûler les parties malades ; au bout de quelques mois, les arbres ainsi traités reprennent une grande vigueur, et les chancres ne reparaisent plus.

Le deuxième se pratique en enlevant le bois malade et en lavant la plaie à l'aide d'un goupillon d'amiante, avec l'acide sulfurique ; ce moyen est plus expéditif. L'un et l'autre réussissent très-bien, surtout au début de la maladie.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XX. LA BONNE IDÉE DU PÈRE BONCOMPAIN.—PETIT-PIERRE EST CHOISI POUR ROI DE LA JEUNESSE DU PAYS.

(Suite.)

Mais le père Boncompain, l'oracle, le Nestor de la veillée, n'avait pas encore parlé ; il parlait toujours le dernier.

C'était son tour ; il ajouta donc pour conclure :

« C'est bien mon sentiment qu'il y a honneur et bonheur pour le pays d'avoir eu chez nous ce digne jeune homme ; et c'est pour ça que je dirai quelque chose de plus que vous tous. Je dirai que ça serait honteux si nous ne faisons rien pour témoigner combien nous estimons un si rare mérite.

« Nous avons vu ce modèle des cultivateurs réussir dans tout ce qu'il a entrepris, faire réussir les autres dans tout ce qu'il a conseillé. Nous avons vu les champs façonnés de sa main donner des récoltes qui font croire qu'on n'a pu les admirer qu'en rêve ; les prés arrosés et fumés à son idée, produire en fourrage le double de ce qu'ils produisaient autrefois. Les étrangers qui passent s'arrêtent, la bouche béante et les yeux grands ouverts devant ces miracles de culture.

« Chacun de nous a répété cent fois : « Quel étonnant garçon que Petit-Pierre ! et le père Martin n'est pas malheureux d'avoir mis la main dessus. C'est une fortune qu'un valet comme celui-là ! » Enfin je sais, moi, de bonne part, qu'on a parlé de Petit-Pierre à la Société d'agriculture du Puy, et des commissaires doivent venir un de ces jours pour examiner la ferme du père Martin. Petit-Pierre aura probablement quelque grande récompense d'honneur.

« Certainement tout cela est avantageux et honorable aussi pour notre endroit.

« Eh bien, qu'est-ce que nous pouvons faire, nous autres, pour honorer à notre tour, autant que ça nous est permis, l'homme qui va à l'eau quand on se noie, comme il irait au feu si une maison brûlait ? l'homme qui donne en bonne culture les leçons, les exemples et aussi tous les bons services ? un homme enfin comme je n'en ai pas vu le pareil dans mes quatre-vingts ans bien sonnés ? Qu'est-ce que vous pouvez faire ?

« Vous ne pouvez pas faire grand-chose, et je ne vous dis pas de faire plus que vous ne pouvez. Mais il ne vous est pas difficile de montrer que vous voudriez bien pouvoir davantage. Et voici ce que je vous propose :

« Vous n'avez pas encore nommé le roi de la fête patronale qui vient, vous le savez, bientôt, à la fin de septembre.

« Eh bien, au lieu de prendre, comme c'est votre coutume, un fils de famille, un jeune homme qui soit dans son bien ; au lieu de prendre un maître de ferme, faites pour Petit-Pierre ce que vous n'avez jamais fait : prenez un valet de ferme, prenez Petit-Pierre pour roi.

« Je suis bien sûr qu'aucun des plus dignes prétendants n'en sera fâché ; que tous seront heureux de voir choisir Petit-Pierre ; et qu'ils reconnaîtront tous que, si cette paroisse peut faire un honneur à quelqu'un, c'est à Petit-Pierre que cet honneur est dû. Faites ce que je dis, et vous aurez prouvé que vous savez apprécier, aimer et estimer ce digne garçon comme il le mérite.

—Ah bravo ! père Boncompain ! bravo ! s'écria-t-on à l'en-
vie de toute part. Bravo ! père Boncompain, vous avez toujours les bonnes idées avant les autres. Petit-Pierre sera le roi

du *reinaige* ; comme on va crier ce jour-là : « Vive le roi Petit-Pierre. »

XXI. ÉTIENNE N'EST PAS CONTENT.—UNE NOUVELLE CONNAISSANCE.—L'ONCLE ET PARRAIN JEANTOU.

Le *reinaige* (il faut bien l'expliquer pour les gens qui ne sont pas du pays), c'est la fête patronale, la fête annuelle de la paroisse. On y accourt de loin. C'est la seule époque de l'année où les villageois aient l'habitude de convier tous les parents et leurs amis comme à un mariage ou un baptême ; on pense au *reinaige*, on fait ses invitations du *reinaige* pendant toute l'année.

Ainsi qu'on l'a compris sans doute, quelque temps avant le *reinaige* la jeunesse se choisit un roi, le roi de la fête, qui préside à tous les jeux, et qui fait à ses camarades les honneurs d'un petit banquet.

Donc Petit-Pierre était appelé à ce trône éphémère ; il devait posséder la royauté d'un jour : car l'idée du père Boncompain avait fait fortune ; et, quand Petit Pierre avait été proclamé roi pour le prochain *reinaige*, tout le monde avait applaudi.

Tout le monde avait applaudi, je me trompe. Si des voix sans nombre avaient manifesté leurs sentiments en criant : « Vive le roi Petit-Pierre ! » il y avait cependant un personnage au moins qui n'était pas satisfait de la satisfaction générale.

C'était, vous l'aurez deviné, c'était Etienne ; de belles et bonnes successions leur étaient venues coup sur coup. Enfin, depuis l'époque où Etienne servait comme petit laboureur chez le père Martin, la mort d'un frère et celle d'une sœur l'avaient laissé fils unique ; et c'était ainsi qu'il était devenu l'héritier ayant devant lui le plus bel avenir de fortune de tout le pays.

C'était aussi depuis lors qu'il avait mis peu à peu tout son orgueil à se faire proclamer le plus intrépide buveur et le plus ferme espoir de tous les cabarets d'alentour.

Ses aveugles parents, dénués eux-mêmes de toute sagesse et de toute raison, trouvaient tout charmant de sa part ; et ainsi dans cet agréable personnage les plus tristes habitudes, le vice abrutissant de l'ivrognerie surtout, ne pouvaient que croître et embellir sans cesse.

La haine pour Petit-Pierre et l'amour effréné du vin, tels étaient les deux sentiments qui dominaient à chaque instant davantage dans la vilaine âme d'Etienne. Et comme personne ne cherchait à combattre de si détestables penchants, comme Etienne lui-même se faisait une sorte de point d'honneur d'y céder sans la moindre résistance, il en devenait naturellement et tout simplement stupide.

Au moment où nous sommes, en sa qualité de futur richard, tout plein de l'orgueil de ses futurs écus, le triste sire eût vivement ambitionné d'être le roi du prochain *reinaige*.

Et c'était pour lui triple ennui, c'était triple déboire, d'abord de ne l'être pas ; puis, que Petit-Pierre le fût ; et enfin que tout le monde, hors lui, s'en montrât si unanimement satisfait.

Mais que faire en pareille occurrence ?

Si vexé qu'il pût être, quels que fussent les grands mécontentements qu'il logeât trop à l'étroit dans sa petite cervelle ; Etienne n'en pouvait rien dire ; il ne savait à qui se plaindre ; et n'osait trop directement s'en prendre à personne.

Son père, sa mère, et un gros oncle dont il était le filleul, étaient les seuls confidentes de ses peines.

Et nul d'entre eux ne voyait encore quel remède il eût été possible d'y porter.

XXII. L'ESPRIT ET LES ÉCUS DE L'ONCLE JEANTOU.

Donc, à mesure que le jour du *reinaige* approchait, à mesure que la jeunesse du pays paraissait plus en train, plus joyeuse et

plus enthousiasmée du choix de son roi, Etienne devenait plus triste et plus insupportable, même pour ses parents.

L'oncle et parrain Jeantou (c'était son nom), fort marchand de bestiaux, sur le point de se retirer du commerce, l'oncle et parrain Jeantou, gros, gras et lourd d'esprit comme de corps, mais riche, et très-riche et garçon, aimait beaucoup son épais filleul.

Un soir, s'en revenant d'une foire où il avait vendu bœufs, vaches et moutons, de manière à se faire un très-beau sac de mignons louis d'or, après avoir déjà pris à la foire plus d'un large à-compte sur ce qu'il espérait bien boire encore avant de se loger entre ses draps, le gros oncle s'aperçut avec orgueil qu'il avait trouvé une nouvelle idée au fond de sa dernière bouteille. Tout le long de sa route, il rumina longuement son idée en se frottant plus d'une fois les mains, et rentra enfin joyeux chez le père d'Etienne. Là, voyant son neveu mélancoliquement assis, comme un homme à peu près hébété, au coin de la cheminée où cuisait le souper, il s'approcha doucement de lui, et de son énorme patte lui frappa sur l'épaule un coup à renverser un âne. Puis éclatant d'un gros rire, le gros homme qu'il était, et frappant à coups redoublés sur son gros ventre et sur sa grosse poche pleine de gros écus : "Ho ! Ho ! mon filleul, criait-il, il ne faut pas être abruti de chagrin comme ça ! Il y a des écus dans la maison ; ton oncle a de beaux écus en poche et de bons champs au soleil ; avec ça, garçon, il n'y a jamais de chagrin qui dure, parce qu'on peut toujours boire un bon coup à sa soif, et deux encore après. Pas de chagrin ici, allons ! que ta mère envoie chercher quatre bouteilles du plus vieux et du meilleur chez l'aubergiste ; nous rirons un peu ce soir, et peut-être aussi je te donnerai une petite idée qui ne te fera pas pleurer. Allons ! debout ! à table, soupçons, buvons, nous causerons ensuite."

XXIII. UN SOUPER DE FAMILLE CHEZ LES PARENTS D'ÉTIENNE.

On se mit à table ; on but, et l'on but considérablement, tout en mangeant de même. Etienne faisait sa partie comme les autres dans cette importante besogne ; mais cela ne l'empêchait pas de rester très-maussade. Ce garçon avait l'appétit silencieux et le chagrin vorace. Son oncle lui versait coup sur coup d'effroyables rasades, sa mère lui bourrait son assiette d'énormes tranches de lard. Le mélancolique et désolé jeune homme engouffrait tout dans sa large bouche, et ne se déridait pas. L'oncle et parrain lui frappait parfois lourdement sur l'épaule, en lui disant à chaque instant : " Il faut boire, filleul, mais aussi il faut rire quand on a bu ! " Etienne répondait par un grognement inarticulé, l'aimable enfant ! et continuait, en gracieux convive, à noyer sans bruit, dans les flots de vin, des monceaux de chair. C'était charmant, comme on voit. Du reste, le sable le plus altéré ne boit pas mieux, un ogre affamé de huit jours ne dévore pas avec plus d'aisance que ne faisait cette brave famille, attablée ce soir-là pour longtemps.

Mais comme, au demeurant, le plus gros tonneau finit toujours par se remplir ; comme il n'est pas d'abîme qu'on ne pût combler à force d'y précipiter des montagnes, il arriva cependant un moment où la soif et la faim de nos gaillards finirent par faire une pause. Et le père d'Etienne, la mère d'Etienne, l'oncle d'Etienne et Etienne lui-même, s'entre-regardèrent alors avec un air à moitié ivre, mais, en revanche, complètement stupide.

" C'est donc le moment de parler, dit l'oncle Jeantou qui, tout sot qu'il pût être, était encore le plus malin de la bande.

— Oui, fit laconiquement le père.

— Certainement ! reprit la mère à l'unisson.

— Vraiment oui ! sembla dire Etienne lui-même, en se contentant toutefois de pousser un grognement affirmatif, complété par un lugubre mouvement d'adhésion.

— Eh bien, braves têtes d'ânes que vous êtes tous, vous voilà fort en peine, n'est-ce pas ? Ce filleul, lui, est tellement détraqué qu'il en devient plus bête que ses bœufs. Il aurait voulu être le roi du royaume ; et, comme c'est un autre qui en a la gloire, lui en a un souci qui le fait dépérir.

" Eh bien ! je vas vous dire : il ne faut pas entrer en désolation pour si peu de chose. J'ai mon idée, moi, une fameuse idée, comme vous allez voir. Vois-tu, Tiennon, je sais bien ta peine, et ça se peut guérir. Tu as beaucoup d'ennui de ne pas être roi, mais tu en as bien davantage que ce soit l'autre qui le sera.

" Eh bien, si ton oncle et parrain Jeantou s'en mêle, tu lui fermes joliment le bec à ce cadet-là, et ça sera tôt fait.

" Si, d'ici à un mois ou deux, pas davantage, et peut-être même avant la fête, le roi devenait ton domestique, Tiennon, et si tu devenais, toi, son maître, qu'est-ce que vous diriez, vous autres, et ça ne serait-il pas bien risible ? "

Et l'oncle Jeantou se mit à rire à gorge déployée ; et ses trois auditeurs le regardèrent avec une curiosité stupide, le père et la mère répétant à l'unisson :

" Ah ! oui vraiment ! bien sûr que ça serait risible ! bien sûr qu'il y aurait de quoi rire ! "

XXIV. COMMENT L'ONCLE JEANTOU ENTREPRET DE CONSOLER ÉTIENNE SON BEAU NEVEU.

" Eh bien, voici la chose, continua Jeantou. Le père Martin est certainement fort riche, plus riche que les autres, c'est bien clair. Il a les terres les plus belles de trois ou quatre communes à la ronde. Et, il faut être juste, on ne peut pas dire que son blagueur de valet leur ait fait du tort. Pour ce qui est de la culture, il s'y entend comme personne, on ne peut pas lui ôter ça. Pas moins, riche que riche, le père Martin, pour garder tout son bien en désintéressant, sans rien vendre, ses beaux-frères et ses neveux ; pour faire, enfin, à tout le monde ou sa légitime, le père Martin a eu de l'embarras ; tout ça, sans qu'on l'ait su, est venu à la fois : et ça l'a gêné, je le sais. Et si je le sais, c'est qu'il m'a emprunté à moi neuf mille francs, il n'y a pas encore bien longtemps.

— Bah ! dirent l'homme, la femme et l'enfant à la fois.

— C'est comme ça, reprit Jeantou ; il m'a demandé neuf mille francs pour deux ans. Je lui ai prêté la somme, mais je n'ai pas voulu donner le temps. Je lui ai dit que d'un moment à l'autre je pouvais avoir besoin de mon argent ; que je l'avertirais un mois d'avance, que ça lui donnerait toujours un peu de répit pour chercher ailleurs ; mais je n'ai pas voulu m'engager à attendre deux ans.... vous allez voir pourquoi.

— Eh bien ! dirent en chœur les trois autres.

— Eh bien ! vous ne comprenez pas ?

— Non ! firent-ils ensemble.

— C'est drôle qu'on n'aie tout seul de la compréhension pour toute la famille ! Vous ne voyez donc pas que, si je veux être un peu généreux, il dépend de moi de faire d'Etienne le meilleur parti des environs ? Si je lui donnais neuf mille francs comptant, les neuf mille francs, par exemple, que me doit le père Martin, et si je faisais encore mon héritier pour le reste de mon bien après moi, qui dira qu'Etienne ne pourrait pas choisir parmi toutes les filles du canton ?

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

ANNONCES.



BUREAU DE L'AGRICULTURE.

LES Bureaux du Département de l'Agriculture, des Brevets d'inventions et des Statistiques seront fermés à Québec à Québec samedi, le 30 du présent mois, et seront de nouveau ouverts à Outaouais le 25 d'octobre prochain.

La Section des Chemins de Colonisation du Bas-Canada continuera à transiger ses affaires à Québec jusqu'à nouvel ordre.

J. C. TACHÉ,

Député du Ministre de l'Agriculture.
Québec, 27 septembre 1865.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 24 OCTOBRE 1865, à quatre heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue-St. Jacques, Québec.



Québec, 10 octobre 1865.

LE Bureau du Département des TRAVAUX PUBLICS, à Québec, sera fermé le 25 du courant, et après cette date toute correspondance devra être adressée au Bureau de ce Département à Ottawa.

F. BRAUN,

Secrétaire.

15 octobre 1865.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, situées au second rang du BIC, près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POULIOT, écr., N. P.

Rivière du Loup,

Ou au soussigné,

J. E. POULIOT, écr., avocat,

16 juin 1865.

Rimouski.

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangard, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bouilloire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,

Cultivateur.

1er août 1865.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}

MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Bassé-Ville

QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,

BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE

HYDRPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 15, rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Québec, et à Kamouraska chez A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS
De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier.	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-45
Cap St Ignace	1-10	12-08 P M
L'Anse à Gile	1-20	11-53
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. RYDGES,
Directeur-Gérant.
A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

DEPOT DE LAMPES
ET
D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.
Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Méches, Brosses, etc.
Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.
A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.
Toutes espèces d'articles importés à ordre des Etats-Unis.
F. O. VALLERAND,
Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. V.

1868 **NOVEMBRE.** 1868

Le Soleil entre au Sagittaire le 22 à 11 heures 15 minutes du matin.
Plaine lune, le 3 à 3 heures 18 minutes du matin.
Dernier quartier, le 10 à 1 heure 0 minutes du matin.
Nouvelle lune, le 17 à 6 heures 15 minutes du matin.
Premier quartier, le 25 à 10 heures 14 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ETC.
Mercredi	1	b TOUSSAINT, d'obligation. <i>Kyrie</i> roy. Après les II Vêpres de la fête. Vêpres des morts, avec antiennes doublées.	6 59 5 1
Jeudi	2	n Commémoration des Morts	7 14 59
Vendredi	3	fb De l'octave	7 34 57
Samedi	4	b St Charles Borromée	7 44 56
DIMAN.	5	b XXIII après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. Aux Vêpres mém. de l'octave	7 54 55
Lundi	6	fb De l'octave	7 74 53
Mardi	7	fb De l'octave	7 84 52
Mercredi	8	b Octave de la Toussaint	7 94 51
Jeudi	9	b Dédicace de la Basilique du Sauveur	7 114 49
Vendredi	10	b St André Avellin	7 124 48
Samedi	11	b St Martin, évêque	7 134 47
DIMAN.	12	vr XXIII après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêpres du suivant, mém. du dim. Salut	7 154 45
Lundi	13	b St Stanislas Kostka	7 164 44
Mardi	14	fb St Didace, conf. non pont.	7 174 43
Mercredi	15	b Ste Gertrude	7 194 41
Jeudi	16	tr St Martin (12)	7 214 39
Vendredi	17	fb St Grégoire Thaumaturge	7 224 38
Samedi	18	b Dédicace des Basiliques des SS. apôtres Pierre et Paul	7 234 37
DIMAN.	19	b XXIV après Pent. Ste Elizabeth. <i>Kyrie</i> des doubles. II Vêpres de la fête, a cap. du suivant, mém. de Ste Elizabeth et du dim.	7 244 36
Lundi	20	b St Félix de Valois	7 264 34
Mardi	21	b Présentation de la Ste Vierge	7 274 33
Mercredi	22	r Ste Cécile	7 284 32
Jeudi	23	r St Clément	7 294 31
Vendredi	24	b St Jean de la Croix	7 304 30
Samedi	25	r Ste Catherine	7 314 29
DIMAN.	26	vr XXV après Pent. <i>Kyrie</i> et Vêpres du dim. Suffrages	7 324 28
Lundi	27	ivr De la fête	7 334 27
Mardi	28	r SS. Irénée, etc., martyrs	7 344 26
Mercredi	29	fv De la Vigile	7 354 25
Jeudi	30	r St André, apôtre	7 364 24

Température—Du 4 au 10 de novembre, pluie fréquente—Du 11 au 18, beau et un peu froid—Du 19 au 25, vent et neige—Du 26 au 2 décembre, beau et très-froid.—*Petit Almanach du B.-C.*

ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE!!!



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la *Gazette des Campagnes* de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la *Gazette*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

T A B L E

DES

Matières contenues dans le quatrième volume

DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES.

Causerie Agricole.

	PAGES.
Moyen de faire de bonne culture sans argent.	9, 17
Bonne culture avec de l'argent et sans argent.	25
Le meilleur moyen de faire de l'argent avec les revenus d'une terre.....	14
Le moyen le plus avantageux de faire de l'argent avec les revenus d'une terre.....	49
De l'enseignement agricole et des fermes modèles.....	57
Des assolements.....	65
Principes généraux.....	73, 81, 97, 110
De la rareté de la main d'œuvre et des capitaux.....	113, 121
De l'étendue respective de chaque culture sur une terre.....	129
De la pratique des assolements de 2 et 3 ans	137
Assolements de quatre ans et cinq ans...	145
Assolements de six ans et sept ans.....	153
Assolements de 8 ans et de plus de 8 ans	161
Des façons générales à donner au sol—Des labours.....	169
Des labours ordinaires—De la profondeur des labours.....	177
Des labours à la charrue—De la direction des labours.....	185

Histoire de la Quinzaine.

Pages, 3, 10, 19, 26, 34, 42, 50, 59, 66, 74, 82, 91, 98, 114, 122, 131, 138, 147, 155, 163, 170, 178, 187.

Sujets Divers.

A tous les amis dévoués de l'agriculture.....	1
A tous les cultivateurs.....	2
Envoi au musée de l'Ecole d'Agriculture.....	5
Musée agricole.....	5
Résine et térébenthine.....	5
Concours agricole du Comté de Lotbinière....	9
Demande des quantités de tabac récolté.....	6
<i>Messenger de Joliette</i>	6
La <i>Revue Agricole</i> et le thé Canadien.....	13
Société d'Agriculture, No. 2 du Comté de Lotbinière.....	13, 54
Un contraste frappant.....	14

PAGES.

A nos abonnés.....	14
Appréciation de la <i>Gazette des Campagnes</i> ...	23, 33, 34
Bon exemple à suivre.....	23
Une réponse heureuse.....	30
Nouvel an.....	33
La milice.....	35
Société d'Agriculture de Témiscouata.....	35
Décès de deux membres de la Chambre d'agriculture.....	36
Société d'Agriculture de Kamouraska et de l'Islet.....	38
Résine et térébenthine.....	39
Bonne culture.....	39
Vie de feu Michel F. H. Prévost, Ptre.....	39
Pédagogie.....	45
<i>L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial</i> ..	46
La <i>Semaine</i>	46
Notre Feuilleton.....	47
Achat des graines pour les Sociétés d'Agriculture.....	54
Visite à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne...	54
M. Antoine Bacon.....	62
Extraits du Rapport de l'Honorable M. Chapais, sur la colonisation.....	68,77
Election de quatre membres de la Chambre d'Agriculture, B. C.....	69
Docteur Beaubien M. P. P.....	70
Sermon de Messire Beaudry.....	70
La Confédération par J. C. Cauchon.....	70
Nouveaux abonnés de St. Antoine de Tilly et de Belœil.....	70
Ecole d'Agriculture de Sainte Anne.....	77
Bon exemple à suivre.....	78
Rapport de M. Boucher de la Bruyère.....	84,102,101
Soins à donner aux veaux.....	85
Soins à donner aux petits moutons.....	89
Sucre d'érable.....	86
Grande Exposition Provinciale.....	87
Rapport du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture.....	89
Rapport du ministre de l'Agriculture.....	92
Ecole d'Agriculture de Sainte Anne jugée par la <i>Revue Agricole</i>	93
Travaux de la saison.....	93
Eucouragement pour la culture du chanvre, lin et tabac.....	94
M. Stanislas Drapeau.....	94
Bon exemple à suivre.....	94
Mort du Révd. Ths. B. Pelletier.....	98
Le Thé Canadien.....	102
Graine de tabac.....	103
Notice biographique de M. Ths. B. Pelletier...	105
La Saint Isidore.....	117

	PAGES.		PAGES.
La saison.....	118, 126, 134	Préparation pour laver le lin.....	30
Docteur Ross, M. P. P.....	118	Manière de faire cuire les patates.....	39
Extraction de la gomme des bois résineux pour la térébenthine.....	124	Moyen de détruire les rats.....	39
L'enseignement agricole universitaire.....	125	Moyen de se débarrasser des mouches et autres insectes.....	16
Exhibition à Saint-André.....	126	Danger du tabac pour les enfants.....	54
Vacances.....	126	Poudre de condition.....	62
Emigration aux Etats-Unis.....	134	Moyen d'enlever la mousse aux arbres.....	70
Sûreté de Blé d'Inde.....	134	Moyen de chauler les arbres fruitiers.....	70
Collège de Sainte-Anne.....	142	Moyen de préserver les plantes de choux, navets et raves des pucerons.....	70
La fenaison.....	149	Moyen de guérir le riflle chez les enfants.....	70
Visite du Major Campbell, président de la Chambre d'Agriculture.....	149	Nouvel emploi du pétrole.....	78
Voyage agronomique.....	150	Quatorze moyens de devenir malade.....	86
Manuel de l'enfant en vacances.....	150	Moyen de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans.....	86
Distribution des prix à l'école d'Agriculture.....	151	Manière d'entretenir la santé des arbres.....	95
L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne et la presse du Bas Canada.....	165	Moyen de guérir le mal de cornes.....	103
La récolte.....	166	Moyen de prévenir les maux de tête chez les bêtes à cornes.....	112
La Emigration aux Etats-Unis.....	172, 181	Moyen de détruire les herbes dans les allées des jardins.....	112
Les Vergers.....	173	Procédé simple pour préserver le fer de la rouille.....	118
Entrée des élèves de l'Ecole d'Agriculture.....	174	Remède contre la pulmonie récente.....	126
Ecole militaire.....	174	Remède contre la coqueluche.....	126
La récolte à la Baie des Chaleurs.....	182	Moyen de détruire les chenilles qui dévorent les choux.....	134
Achat d'animaux.....	189	Utilité du chlorure de chaux.....	134
Ecole d'agriculture de Ste. Anne.....	190	Bonne purée de fèves.....	142
Correspondances:		Nouveau procédé d'arrosage.....	150
Horticulture par le Révd. M. Provancher.....	12	Destruction des taons.....	158
Colonisation.....	21	La betterave employée pour la guérison des bles- sures.....	196
Préparation du tabac.....	22	Guérison de la piqure des guêpes, abeilles, etc..	174
Soixante arpents de terre en concombres.....	23	Traitement du charbon.....	174
Culture du tabac et du lin.....	29	Remède contre la diarrhée.....	174
Récolte du tabac et du thé canadien.....	30	Manière de faire du fromage à la crème.....	182
Le thé et le café.....	37	Conservation des tomates.....	182
Culture du tabac à la Tortue.....	37	Moyen de désinfecter les futailles.....	182
Thé Canadien.....	44	Moyen de reconnaître l'âge de la vache par l'ins- pection des cornes.....	190
Préparation du tabac.....	45	Destruction des chancre des arbres.....	190
Heureux essais.....	53	Littérature.	
Utilité d'un journal agricole.....	61	Jean D'Armagnac (suite).....	7, 15,
Le Brome de Schradër.....	100, 133	23, 31, 39,	
La colonisation dans le Comté de Témiscouata:	116	Petit-Pierre ou le bon cultivateur.....	47, 55,
Arboriculture.....	117	63, 71, 79, 87, 95, 104, 119, 127, 135, 143, 151, 159, 167,	
Visite agronomique.....	141	175, 183, 191.	
Les exhibitions.....	157		
Culture du tabac à St. Denis.....	165		
Culture du tabac sur l'Isle du Calumet.....			
Recettes.			
Du sommeil par rapport à la santé.....	6		
Moyen infailible de guérir le cancer.....	15		
Manière de reconnaître si la toile est mélangée de coton.....	23		